

Département fédéral de justice et police DFJP

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM Information & Communication Service statistique

3003 Berne-Wabern, le 6 octobre 2016



Statistique en matière d'asile

3^{ème} trimestre 2016

Synthèse

Demandes d'asile

Au troisième trimestre 2016, 7105 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, soit 1143 de plus qu'au trimestre précédent. Après avoir connu de janvier à avril un recul à 1748 unités, le dépôt de nouvelles demandes d'asile est reparti à la hausse à partir de mai 2016, pour atteindre 2477 demandes en juillet, chiffre à ce jour le plus élevé de l'année en cours. En août, le nombre de demandes d'asile est resté stable, à 2443 unités, avant de diminuer quelque peu en septembre (2185 unités).

Cette évolution ressemble à celle des années précédentes (hormis 2015). Quelques semaines après la hausse des débarquements dans le sud de l'Italie, liée aux conditions météorologiques favorables au printemps, le nombre de demandes d'asile enregistrées en Suisse augmente de manière quasi systématique. La courbe correspondante atteint généralement son sommet entre juillet et octobre, puis elle redescend à mesure que diminue le nombre de débarquements au sud de l'Italie, quand la Méditerranée devient trop agitée pour favoriser sa traversée. Alors que par le passé, la Suisse était un pays de destination privilégié pour la majorité des migrants qui parvenaient à la frontière sud, en été 2016, la situation a radicalement changé. Depuis lors, la majorité des migrants déclarent expressément ne pas vouloir déposer de demande d'asile en Suisse, mais avoir l'intention de traverser notre pays au plus vite afin de gagner, principalement, l'Allemagne.

La Suisse s'engage en faveur d'une politique européenne solidaire en matière d'asile ; elle soutient les efforts entrepris pour établir une clé de répartition européenne des requérants d'asile. Simultanément, elle ne souhaite pas devenir un pays de transit des requérants d'asile. En vertu d'un accord de réadmission conclu en 2000, les personnes qui, bien qu'elles ne remplissent pas les conditions d'entrée fixées à l'art. 5 de la loi sur l'asile (LAsi), entrent en Suisse sont systématiquement rapatriées en Italie même si elles ne souhaitent que traverser notre pays (transit). Par contre, celles qui y demandent l'asile ou qui sont en quête de protection en vertu de l'art. 18 LAsi sont aiguillées vers le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) ou un centre d'enregistrement et de procédure du SEM, conformément aux directives en vigueur.

Les trois principaux pays de provenance des requérants ayant déposé une demande d'asile en Suisse au troisième trimestre 2016 ont été l'Érythrée, l'Afghanistan et l'Éthiopie. L'augmentation du nombre d'accostages au sud de l'Italie a entraîné une hausse du nombre de demandes d'asile de ressortissants érythréens. Au troisième trimestre, 2141 Érythréens ont ainsi déposé une telle demande dans notre pays (+1141 unités, +114 % par rapport au deuxième trimestre). Comparativement au troisième trimestre 2015, le nombre de demandes d'asile déposées par des Érythréens est toutefois nettement inférieur (-2986 unités). Ce résultat s'explique par le fait que, de manière générale, un moins grand nombre de personnes choisissent la Suisse comme pays de destination. En outre, davantage de migrants qui arrivent en Italie y déposent déjà une demande d'asile. Enfin, en 2016, le nombre d'Érythréen qui ont accosté dans le sud de l'Italie représente jusqu'à présent à peine la moitié de ceux qui y avaient débarqué durant la même période de l'année 2015. On ignore les raisons de cette évolution. Le deuxième plus important pays de provenance au troisième trimestre a été l'Afghanistan, avec 476 demandes (+103 unités, +28 %). Bien que la route migratoire par les Balkans soit bloquée depuis mars 2016, des passeurs continuent d'aider les migrants, dont un grand nombre de ressortissants afghans, à traverser les pays balkaniques. Une faible part d'entre eux gagne la Suisse. L'Éthiopie a figuré au troisième rang du classement des principaux pays de provenance, avec 441 requérants d'asile (+159 unités, +56 %). Cette hausse est liée à un nombre accru d'accostages dans le sud de l'Italie. L'une des explications possibles serait que la Suède, l'un des principaux pays de destination des requérants d'asile éthiopiens en 2015, n'est plus aussi facilement accessible depuis le renforcement des contrôles aux frontières entre l'Allemagne et le Danemark ainsi qu'entre le Danemark et la Suède.

Les pays de provenance suivants ont affiché une baisse de plus de 30 demandes au troisième trimestre 2016 : la Somalie, avec 389 demandes (–225 unités, –37 %), le Maroc, avec 138 demandes (–147 unités, –52%), la Gambie, avec 212 demandes (–140 unités, –40 %), le Sri Lanka, avec 284 demandes (–69 unités, –2%), le Nigéria, avec 301 demandes (–52 unités, –15 %), et le Sénégal, avec 44 demandes (–37 unités, –46 %).

En plus de l'Érythrée, de l'Ethiopie et de l'Afghanistan, les pays de provenance suivants ont affiché une hausse de plus de 30 demandes au troisième trimestre 2016 : la Côte d'Ivoire, avec 122 demandes (+85 unités, +230 %), la Guinée, avec 249 demandes (+80 unités, +47 %), le Cameroun, avec 81 demandes (+54 unités, +200 %), la Syrie, avec 407 demandes (+42 unités, +12 %), et la Turquie, avec 137 demandes (+40 unités, +41 %). La hausse du nombre de demandes d'asile émanant de ressortissants syriens s'explique en premier lieu par l'admission de 207 réfugiés syriens contingentés ; l'augmentation des demandes de personnes en provenance de Guinée et de Côte d'Ivoire est probablement liée au fait qu'un nombre nettement plus élevé de personnes en provenance de ces deux États sont arrivées en Italie au troisième trimestre 2016.

Le recul du nombre d'accostages en Méditerranée centrale, qui se produit normalement au plus tard à la fin octobre en raison des conditions météorologiques, devrait entraîner une baisse du nombre de demandes d'asile déposées en Suisse au quatrième trimestre 2016. Cependant, il n'est pas exclu que l'on connaisse, ces prochains mois, une hausse du nombre de personnes qui poursuivent leur migration après avoir séjourné un certain temps en Italie ou en Allemagne. Comme tant l'Allemagne que l'Italie enregistrent le plus grand nombre de requérants d'asile et de migrants dans la banque de données européenne de saisie des empreintes digitales (Eurodac), la Suisse sera probablement à même de mener à bien une procédure Dublin pour la majorité de ces personnes.

Cas réglés et effectifs en procédure d'asile

Au troisième trimestre 2016, 7462 demandes d'asile ont été réglées en première instance, soit 574 unités (ou 7,1 %) de moins qu'au trimestre précédent. Par rapport au troisième trimestre 2015 (7079 cas réglés), cependant, une hausse de 383 demandes (soit 5,4 %) est à relever. 1288 personnes ont obtenu l'asile. Le taux de reconnaissance (octroi de l'asile) s'est situé à 21,2 %; il est en baisse par rapport au trimestre précédent (24,1 %). Enfin, 2709 demandes ont été rejetées et 1390 classées sans objet.

Toujours au troisième trimestre 2016, une décision de non-entrée en matière (NEM) a été prononcée dans 2075 cas, dont 1964 relevaient de la procédure Dublin. Le SEM traite en priorité les demandes d'asile qui relèvent de la compétence d'un autre État Dublin. Le même principe est applicable aux procédures d'asile qu'il est possible de boucler en première instance par une NEM ou une autre décision négative pour d'autres raisons.

Durant la même période, 1734 personnes ont été admises à titre provisoire (contre 1843 au trimestre précédent), dont 1590 ont été prononcées à la suite d'une décision d'asile rendue en première instance. Le taux de protection (nombre de cas auxquels l'asile a été accordé ou en faveur desquels l'admission provisoire a été prononcée sur la base d'une décision d'asile en première instance) s'est élevé à 47,4 % (contre 49,8 % au trimestre précédent).

L'effectif des personnes dont le processus de décision d'asile est en cours (demande d'asile en suspens en première instance) est presque constant : on ne constate qu'une très légère hausse par rapport au trimestre précédent, de seulement 10 unités, à 29 265 demandes. Comparativement à l'année précédente (20 973 demandes en suspens en première instance à la fin du troisième trimestre 2015), l'effectif des personnes dont le processus de décision d'asile est en cours a crû de 8292 unités.

Accord d'association à Dublin

L'accord d'association à Dublin vise à ce qu'un seul État Dublin examine la demande d'un requérant d'asile. Il a pour objet non pas d'uniformiser la procédure d'asile au sein de l'espace Dublin, mais uniquement de préciser quel État Dublin a compétence pour mener une procédure d'asile. Une fois cette compétence définie, c'est le droit national de l'État Dublin en question qui s'applique.

Au troisième trimestre 2016, la Suisse a déposé des demandes de prise en charge auprès d'autres États Dublin pour 3180 personnes, car elle estimait que ces pays avaient compétence pour traiter leurs demandes d'asile. Durant la même période, la demande a été acceptée dans 2246 cas, l'État sollicité s'étant déclaré prêt à prendre en charge la personne concernée. Dans 490 autres cas, la demande a été rejetée. Pour les demandes restantes, la réponse est encore pendante. Enfin, 871 personnes ont pu être transférées vers l'État Dublin compétent par voie aérienne ou terrestre.

Au cours de la période sous revue, la Suisse a reçu 1102 demandes de prise en charge émanant d'autres États Dublin. Elle en a accepté 309 et rejeté 793. De plus, 115 personnes ont été transférées dans notre pays.

Réinstallation et relocalisation

Au troisième trimestre 2016, 78 personnes à protéger dans le cadre du programme de relocalisation de l'UE sont arrivées en Suisse, en provenance d'Italie. Durant cette même période, 215 réfugiés ont été accueillis en Suisse dans le cadre du programme de réinstallation. Parmi ce groupe, 165 étaient des réfugiés syriens en provenance du Liban, 35 Irakiens et 15 Palestiniens dont la sécurité était sérieusement menacée en Syrie.

Départs et avis d'exécution du renvoi

Au troisième trimestre 2016, 2136 personnes ont quitté la Suisse ou été rapatriées par voie terrestre ou aérienne, soit 330 personnes de moins (–13 %) que durant la même période de l'année précédente. 590 migrants ont quitté le territoire suisse de manière autonome et contrôlée. 772 personnes ont été rapatriées dans leur pays d'origine et 774 transférées dans un État tiers ou un État Dublin. Par ailleurs, 2682 personnes (troisième trimestre 2015 :1116) ont quitté la Suisse sans annoncer leur départ aux autorités, ou alors leur lieu de séjour est inconnu.

Taux d'activité professionnelle des personnes âgées de 18 à 65 ans

Fin septembre 2016, 481 requérants d'asile dont la procédure était en cours exerçaient une activité professionnelle, pour un taux d'activité de 2,0 % sur l'ensemble de la Suisse ; par rapport à la même période de l'année précédente, la hausse est de 175 personnes (57,2 %). Le faible taux d'activité de ce groupe de personnes s'explique par l'interdiction de travailler faite aux requérants d'asile pour une période de 3 à 6 mois (selon le canton) ainsi que par les obstacles à l'accès au marché du travail.

Parmi les personnes admises à titre provisoire (réfugiés admis à titre provisoire compris), 7199 exerçaient une activité lucrative (taux d'activité : 30,9 %), ce qui représente, par rapport à l'année précédente, une augmentation de 715 personnes (+11,0 %). En ce qui concerne les réfugiés reconnus, qui ont donc obtenu l'asile (permis B), 3723 d'entre eux exerçaient une activité lucrative (taux d'activité : 23,5 %), ce qui, par rapport à l'année précédente, représente une hausse de 1170 personnes (+45,8 %). Les nombres d'actifs correspondants de chaque canton et les taux d'activité professionnelle par canton sont présentés dans des tableaux détaillés.

Les principales données

Effectifs

Effectif à la fin de la période		Fin sept. 2015	Fin sept. 2016	+/- en %
Effectif dans le processus asile en Suisse	Fin du mois	56'912	68'395	20.2
Effectif dans le processus procédure	Fin du mois	23'768	32'118	35.1
En suspens en première instance (proc. décision d'asile)	Fin du mois	20'973	29'265	39.5
Décisions 1ère instance, non encore entrées en force 1)	Fin du mois	2'795	2'853	2.1
Effectif admissions provisoires	Fin du mois	32'541	35'700	9.7
Admissions provisoires ≤ 7 ans	Fin du mois	15'403	16'678	8.3
Admissions provisoires > 7 ans	Fin du mois	9'168	9'640	5.1
Admissions provisoires pour réfugiés ≤ 7 ans	Fin du mois	6'365	7'399	16.2
Admissions provisoires pour réfugiés > 7 ans	Fin du mois	1'605	1'983	23.6
Total suspensions de l'exécution du renvoi	Fin du mois	509	437	-14.1
Suspensions (groupes)	Fin du mois	6	2	-66.7
Suspensions (individus)	Fin du mois	503	435	-13.5
Cas spéciaux statistiques dans le processus asile	Fin du mois	94	140	48.9
Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien à l'exécution du renvoi	Fin du mois	4'792	4'379	-8.6
Nombre de personnes ayant obtenu des documents de voyage	Fin du mois	3'097	2'786	-10.0
Documents de voyage obtenus après procédure d'asile	Fin du mois	2'588	2'308	-10.8
Documents de voyage obtenus sans procédure d'asile	Fin du mois	509	478	-6.1
Nombre de personnes dans le cadre de l'organisation du départ	Fin du mois	604	571	-5.5
Organisation du départ après procédure d'asile	Fin du mois	425	390	-8.2
Organisation du départ sans procédure d'asile	Fin du mois	179	181	1.1
Nombre de soutiens à l'exécution du renvoi bloqués/ suspendus	Fin du mois	475	440	-7.4
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le cadre du soutien à l'exécution du renvoi (SER)	Fin du mois	616	582	-5.5
Nombre de réfugiés reconnus	Fin du mois	39'191	44'502	13.6
Réfugiés permis B	Fin du mois	17'978	23'713	31.9
Réfugiés permis C	Fin du mois	21'213	20'789	-2.0
Nombre de personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER)	Fin du mois	100'895	117'276	16.2

¹⁾ Processus entrée en force (inclus cas en suspens au TAF).

Flux

		Trim. 2/2016	Trim. 3/2016	
Flux durant la période (personnes)		1.130.9.2015	1.130.9.2016	+/- en %
Nombre de demandes d'entrée dans le cadre de l'asile:	Trimestre	796	1'003	26.0
aéroports, frontières, étranger, regroupements familiaux	Année	3'080	2'817	-8.5
Total des cas réglés dans le cadre de l'asile: aéroports,	Trimestre	942	1'041	10.5
frontières, étranger, regroupement familiaux	Année	6'929	2'782	-59.8
	Trimestre		7'105	19.2
Demandes d'asile en Suisse	Année	24'212	015 1.130.9.2016 06 1'003 30 2'817 42 1'041 29 2'782 52 7'105 42 21'382 75 352 73 1'413 36 7'462 40 23'474 94 1'288 35 4'540 95 1'576 46 4'919 34 1'133 17 3'139 3 14 46 24 50 2'061 50 7'059 10 1'390 46 3'793 1 21.2 1 23.1 8 47.4 6 48.2 53 193 10 3'25 16 3'851 27 222 37 1'501 45 882	-11.7
	Trimestre	475	352	-25.9
Reprises des demandes d'asile en Suisse	Année	973	1'413	45.2
One of other consequences	Trimestre	8'036	7'462	-7.1
Cas réglés en première instance	Année	21'240	23'474	10.5
Dácisione positivos	Trimestre	1'594	1'288	-19.2
Décisions positives	Année	5'035	4'540	-9.8
Dainte avec administration manifestra	Trimestre	1'705	1'576	-7.6
Rejets avec admission provisoire	Année	5'846	4'919	-15.9
Delate and administration manufactor	Trimestre	1'164	115	-2.7
Rejets sans admission provisoire	Année	2'817	3'139	11.4
	Trimestre	3	14	366.7
Non-entrées en matière avec admission provisoire	Année	46	24	-47.8
	Trimestre	2'160	2'061	-4.6
Non-entrées en matière sans admission provisoire	Année	5'550	7'059	27.2
Dedictions	Trimestre	1'410	1'390	-1.4
Radiations	Année	1'946	3'793	94.9
Tany de reconsciences en 0/ 1	Trimestre	24.1	21.2	-
Taux de reconnaissance en % 1	Année	26.1	23.1	-
Town do marketien on 0/2	Trimestre	49.8	47.4	-
Taux de protection en % ²	Année	56.6	48.2	-
Consumer actuals de Parille (Parattlemant)	Trimestre	153	193	26.1
Groupe : octrois de l'asile (Resettlement)	Année	310	392	26.5
Administrations	Trimestre	1'843	1'734	-5.9
Admissions provisoires	Année	6'403	1'003	-16.4
Administrations to activities I Asi at I Etc.	Trimestre	1'246	1'512	21.3
Admissions provisoires LAsi et LEtr	Année	4'316	3'851	-10.8
Administration of the state of	Trimestre	597	222	-62.8
Admissions provisoires avec qualité de réfugié	Année	2'087	1'501	-28.1
Levées et fins admissions provisoires	Trimestre	945	882	-6.7
Levees et fins admissions provisoires	Année	2'619	2'781	6.2
Demandes de réexamen	Trimestre	324	361	11.4
Demanues de recadilleir	Année	1'012	1'009	-0.3
Total des cas réglés dans le cadre des réexamens	Trimestre	356	356	0.0
Total des cas regies dalls le caule des reexamens	Année	1'051	1'082	2.9
Révocations et extinctions asile	Trimestre	378	246	-34.9
NEVOCATIONS OF CATHIOTIONS ASSIST	Année	684	900	31.6
-				

¹ Taux de reconnaissance = nombre d'octrois de l'asile sur le total des décisions (octrois de l'asile, rejets et NEM) sans radiations au moment de la décision de première instance

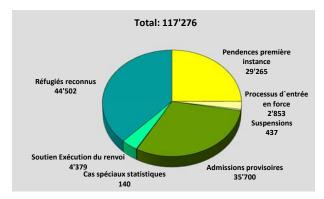
² Taux de protection = part de l'octroi de l'asile et des AP par rapport au total des décisions (octroi de l'asile, refus et non-entrée en matière) sans radiations au moment de la décision de première instance

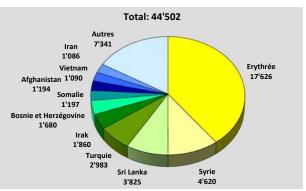
		Trim. 2/2016	Trim. 3/2016	
Flux durant la période (personnes)		1.130.9.2015	1.130.9.2016	+/- en %
Dublin : Requêtes procédure out	Trimestre	3'238	3'180	-1.8
Dubiiii . Nequetes procedure out	Année	12'787	12'227	-4.4
Dublin : Requêtes procédure In	Trimestre	877	1'102	25.7
Dubiiii . Requetes procedure iii	Année	2'346	2'741	16.8
Dublin : Consentement (délai expiré incl.) procédure out		2'368	2'246	-5.2
Dubini : Gondontement (aciai expire mon) procedure out	Année	5'943	7'624	28.3
Dublin : Consentement (délai expiré incl.) procédure in	Trimestre	251	309	23.1
Dubin i Concoment (adia) expire men, pressuare m	Année	972	811	-16.6
Dublin : Décisions de non-entrée en matière (art. 31a.1.b)	Trimestre	1'996	1'964	-1.6
	Année	5'191	6'689	28.9
Dublin : Transferts procédure out	Trimestre	1'103	871	-21.0
	Année	1'838	3'086	67.9
Dublin : Transferts procédure in	Trimestre	100	115	15.0
	Année	430	350	-18.6
Accords de réadmission : Requêtes procédure out	Trimestre	184	130	-29.3
	Année	453	498	9.9
Accords de réadmission : Requêtes procédure In	Trimestre	8	4	-50.0
	Année	12	12	0.0
Accords de réadmission : Consentement procédure out	Trimestre	177	119	-32.8
·	Année	357	469	31.4
Accords de réadmission : Consentement procédure in	Trimestre	8	2	-75.0
·	Année	11	10	-9.1
Accords de réadmission : Décisions de non-entrée en matière	Trimestre	92	45	-51.1
	Année	162	204	25.9
Accords de réadmission : Transferts procédure out	Trimestre	89	84	-5.6
	Année	188	260	38.3
Accords de réadmission : Transferts procédure in	Trimestre	1	0	-100.0
	Année	5	1	-80.0
Cas de rigueur : Demandes	Trimestre	505	482	-4.6
	Année	1'470	1'555	5.8
Cas de riqueur : Approbations	Trimestre	556	464	-16.5
	Année	1'511	1'553	2.8
Approbations art. 84, al. 5, LEtr après admission provisoire	Trimestre	524	430	-17.9
TENTER OF THE STATE OF THE STAT	Année	1'420	1'448	2.0
Approbations art. 14, al. 2, LAsi avec procédure d'asile pendante	Trimestre	32	34	6.3
ou close	Année	91	105	15.4

		Trim. 2/2016	Trim. 3/2016	
Flux durant la période (personnes)		1.130.9.2015	1.130.9.2016	+/- en %
	Trimestre	6'529	7'745	18.6
Nouveaux séjours dans le processus asile	Année	25'535	22'988	-10.0
	Trimestre	5'311	6'387	20.3
Entrées	Année	22'674	19'218	-15.2
	Trimestre	483	549	13.7
Reprises du séjour	Année	1'286	1'523	18.4
	Trimestre	735	809	10.1
Naissances	Année	1'575	2'247	42.7
Entrées demandes soutien à l'exéc. du renv. SER	Trimestre	3'589	3'130	-12.8
(reprises incl.)	Année	9'272	10'190	9.9
Règlements du séjour après octroi de l'asile	Trimestre	1'604	1'351	-15.8
(reprises incl.)	Année	4'932	4'516	-8.4
	Trimestre	919	762	-17.1
Règlements du séjour par les cantons (reprises incl.)	Année	2'381	2'558	7.4
	Trimestre	2'659	2'244	-15.6
Départs après décision d'asile ou Dublin (reprises incl.)	Année	5'949	7'684	29.2
Départs et communications de l'exécution du renvoi processus	Trimestre	6'271	5'974	-4.7
asile* et processus soutien à l'exéc. du renvoi	Année	14'108	17'672	25.3
	Trimestre	750	590	-21.3
Départs volontaires contrôlés	Année	1'781	2'041	14.6
	Trimestre	901	772	-14.3
Renvois pays d'origine	Année	2'815	2'670	-5.2
	Trimestre	71	60	-15.5
Renvois pays tiers	Année	168	180	7.1
	Trimestre	744	714	-4.0
Renvois pays Dublin	Année	1'716	2'193	27.8
	Trimestre	2'359	2'682	13.7
Départs non-contrôlés	Année	3'982	6'667	67.4
	Trimestre	1'446	1'156	-20.1
Autres départs	Année	3'646	3'921	7.5
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) après	Trimestre	816	732	-10.3
procédure d'asile	Année	2'307	2'283	-1.0
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) sans	Trimestre	118	110	-6.8
procédure d'asile	Année	340	355	4.4
	Trimestre	563	460	-18.3
Documents obtenus	Année	1'402	1'480	5.6
	Trimestre	54	109	101.9
Documents non obtenus	Année	226	183	-19.0
	Trimestre	79	66	-16.5
Documents disponibles	Année	157	261	66.2
	Trimestre	427	378	-11.5
Radiations obtention de documents				

^{*} Dans les tableaux statistiques officiels, les sorties/départs du processus Asile (durant ou à l'issue de la procédure) seront désormais additionnés avec les sorties/départs après le soutien à l'exécution du renvoi (n'ont pas été indiqués séparément jusqu'en novembre 2013).

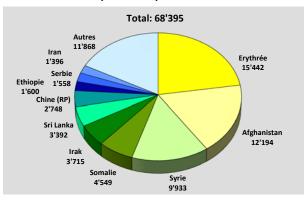
Effectifs

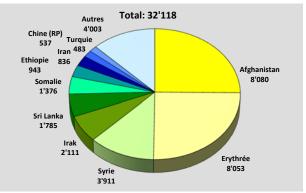




Personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER) : statuts

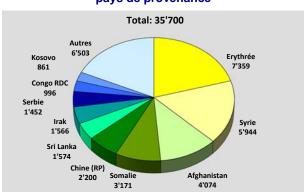
Réfugiés reconnus : pays de provenance

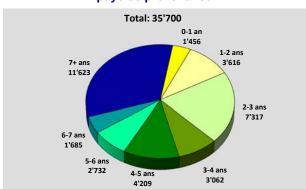




Personnes dans le processus asile en Suisse : pays de provenance

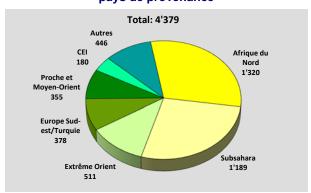
Personnes dans le processus procédure : pays de provenance

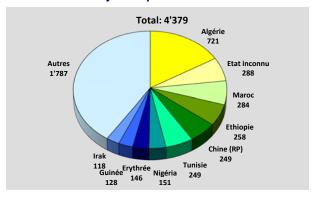




Admissions provisoires : pays de provenance

Admissions provisoires : durée du séjour depuis l'entrée en Suisse

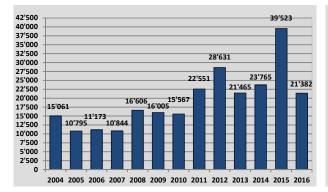




Soutiens à l'exécution du renvoi : régions

Soutiens à l'exécution du renvoi : pays de provenance

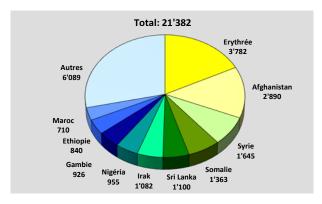
Demandes d'asile





Demandes d'asile par an

Demandes d'asile par mois

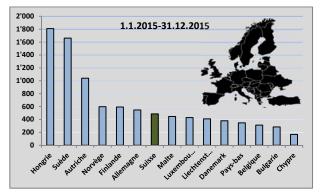


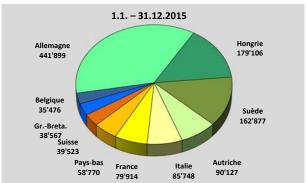
Demandes d'asile : Principaux pays de provenance 1.1. – 30.9.2016

Demandes d'asile par pays de provenance

	Nationalité	Demandes d'asile 3 ^{ème} tri- mestre 2016	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Demandes d'asile janv. à sept. 2016	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
1	Erythrée	2'141	30.1	1'141	114.1	3'782	17.7	-5'145	-57.6
2	Afghanistan	476	6.7	103	27.6	2'890	13.5	961	49.8
3	Ethiopie	441	6.2	159	56.4	840	3.9	359	74.6
4	Syrie	407	5.7	42	11.5	1'645	7.7	-692	-29.6
5	Somalie	389	5.5	-225	-36.6	1'363	6.4	338	33.0
6	Nigéria	301	4.2	-52	-14.7	955	4.5	296	44.9
7	Sri Lanka	284	4.0	-69	-19.5	1'100	5.1	-119	-9.8
8	Guinée	249	3.5	80	47.3	539	2.5	348	182.2
9	Gambie	212	3.0	-140	-39.8	926	4.3	326	54.3
10	Irak	174	2.4	-3	-1.7	1'082	5.1	273	33.7
	Autres	2'031	28.6	107	5.6	6'260	29.3	225	3.7
	Total	7'105	100.0	1'143	19.2	21'382	100.0	-2'830	-11.7

Demandes d'asile en comparaison internationale

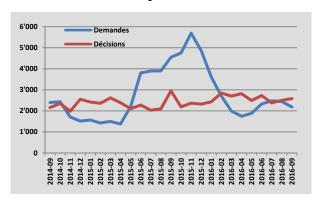


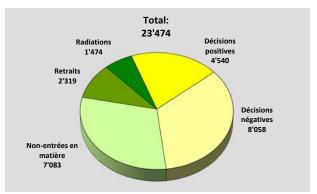


Nombre de demandes d'asile par rapport à 100'000 habitants (demandes 2015; habitants 6/2015)

Demandes d'asile dans certains Etats européens

Cas traités en première instance





Evolution des demandes d'asile et cas traités

Cas traités en première instance - 1.1. - 30.9.2016

Demandes en suspens et cas traités en première instance

	Règlements 3 ^{ème} trim- estre 2016	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règlements janv. à sept. 2016	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
Décisions positives	1'288	17.3	-306	-19.2	4'540	19.3	-495	-9.8
taux de reconnaissance (en %)	21.2	-	-2.8	-	23.1	-	-3.0	-
Rejets avec AP	1'576	21.1	-129	-7.6	4'919	21.0	-927	-15.9
Non-entrées en matière avec AP	14	0.2	11	366.7	24	0.1	-22	-47.8
taux de protection (en %)	47.4	-	-2.4	-	48.2	-	-8.5	-
Rejets sans AP	1'133	15.2	-31	-2.7	3'139	13.4	322	11.4
Non-entrées en matière sans AP	2'061	27.6	-99	-4.6	7'059	30.1	1'509	27.2
Radiations	1'390	18.6	-20	-1.4	3'793	16.2	1'847	94.9
Total	7'462	100.0	-574	-7.1	23'474	100.0	2'234	10.5
Demandes en suspens	29'265	-	10	0.0	29'265	-	8'292	39.5

Levées des admissions provisoires et révocations de l'asile

	Levées 3 ^{ème} tri- mestre 2016	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Levées janv. à sept. 2016	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Levées et fins admissions prov.	882	-63	-6.7	2'781	162	6.2
Révocations et extinctions asile	246	-132	-34.9	900	216	31.6

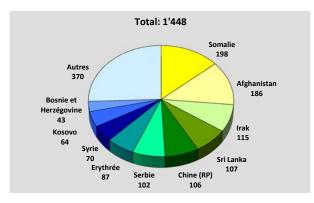
Règlements du séjour et sorties

Règlements du séjour

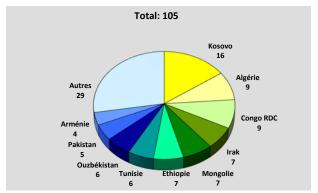
	Règlements 3ème tri- mestre 2016	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à sept. 2016	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Règlements après octroi asile	1'351	-253	-15.8	4'516	-416	-8.4
Admissions provisoires	1'734	-109	-5.9	5'352	-1'051	-16.4
AP LAsi et LEtr	1'512	266	21.3	3'851	-465	-10.8
AP avec qualité de réfugié	222	-375	-62.8	1'501	-586	-28.1
Règlements de police des étrangers 1)	268	-54	-16.8	879	173	24.5
Règlements cas de rigueur 2)	430	-84	-16.3	1'442	22	1.5
Autres règlements	64	-19	-22.9	237	-18	-7.1
Total	3'847	-519	-11.9	12'426	-1'290	-9.4

¹⁾ Règlements de police des étrangers: toutes les personnes qui ont un droit au règlement de leurs conditions de séjour (par ex. réfugiés reconnus, mariage), de même que celles qui ne bénéficient pas d'un tel droit (par ex. regroupement familial). Sont également concernées les personnes reconnues comme apatrides.

Cas de rigueur



Cas de rigueur prononcés selon l'art. 84, al. 5, LEtr principales nationalités – 1.1. – 30.9.2016

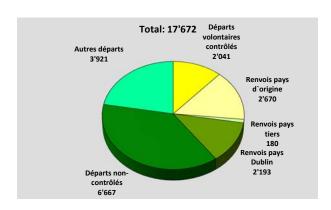


Cas de rigueur prononcés selon l'art. 14, al. 2, LAsi principales nationalités – 1.1. – 30.9.2016

²⁾ Règlements cas de rigueur: règlements selon l'art. 85, al. 5, LEtr pour les personnes qui étaient au bénéfice d'une AP de même que les règlements selon l'art. 14, al. 2, LAsi pour les personnes dont la procédure d'asile était en cours. Ne sont pas concernés les requérants d'asile déboutés qui obtiennent par la suite un règlement en tant que cas de rigueur selon l'art. 14, al. 2, LAsi.

	Règlements 3 ^{ème} tri- mestre 2016	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à sept. 2016	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Approbations art. 84, al. 5, LEtr après admission provisoire	430	-94	-17.9	1'448	28	2.0
Approbations art. 14, al. 2, LAsi procédure d'asile	34	2	6.3	105	14	15.4
procédure d'asile pendante	0	0	1	0	-8	-100.0
procédure d'asile close	34	2	6.3	105	22	26.5
Total	464	-92	-16.5	1'553	42	2.8

Départs et communications de l'exécution du renvoi processus asile et processus soutien à l'exécution du renvoi SER (asile et étranger)



Sorties LAsi et LEtr - 1.1. - 30.9.2016

Départ et communication de l'exéc. du renvoi (asile et étranger) par nationalité

	Nationalité	Sorties 3 ^{ème} tri- mestre 2016	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Sorties janv. à sept. 2016	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
1	Nigéria	527	8.8	128	32.1	1'305	7.4	315	31.8
2	Erythrée	515	8.6	292	130.9	986	5.6	562	132.5
3	Gambie	355	5.9	-113	-24.1	1'204	6.8	490	68.6
4	Somalie	259	4.3	23	9.7	636	3.6	308	93.9
5	Albanie	258	4.3	-13	-4.8	816	4.6	-399	-32.8
6	Serbie	253	4.2	42	19.9	666	3.8	16	2.5
7	Maroc	240	4.0	-89	-27.1	729	4.1	164	29.0
8	Afghanistan	239	4.0	-240	-50.1	1'149	6.5	871	313.3
9	Guinée	231	3.9	30	14.9	589	3.3	259	78.5
10	Algérie	222	3.7	-121	-35.3	747	4.2	213	39.9
	Autres	2'875	48.1	-236	-7.6	8'845	50.1	765	9.5
	Total	5'974	100.0	-297	-4.7	17'672	100.0	3'564	25.3

Remarques

Les tableaux complets selon les cantons et les nationalités sont établis sur une base mensuelle et annuelle et peuvent être consultés sur le site internet du Secrétariat d'Etat aux migrations au format Excel¹⁾.

¹⁾ https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/statistik/asylstatistik.html